

## Communiqué

### La Ville de Senneterre restaure l'œuvre de son entrée de ville

Senneterre, le 22 juillet 2014. Le conseil municipal de la Ville de Senneterre a entrepris de restaurer l'œuvre installée à l'entrée sud de la municipalité. Cette œuvre d'art, ayant pour thème la présence autochtone à Senneterre depuis des centaines d'années, a été conçue par l'artiste de réputation internationale, Monsieur Jean-Pierre Lafrance, au début des années 80. Elle a été réalisée à partir de béton coulé et de diverses techniques utilisées en sculpture.

Voici différents liens Internet pour avoir un aperçu de la carrière de M. Jean-Pierre Lafrance, lui qui a vécu plusieurs années à Senneterre au début de sa carrière :

[http://www.galerierichelieu.com/v0/biographie.php?Artiste\\_ID=33&Lang=FR](http://www.galerierichelieu.com/v0/biographie.php?Artiste_ID=33&Lang=FR)  
[http://fr.wikipedia.org/wiki/Jean-Pierre\\_Lafrance](http://fr.wikipedia.org/wiki/Jean-Pierre_Lafrance)

La Ville de Senneterre a retenu les services de M. Paul Salois, sculpteur de renom en Abitibi-Témiscamingue, pour la restauration de cette fresque autochtone. Ses travaux débiteront à la mi-juillet pour se poursuivre jusqu'à la mi-septembre 2014. Son site Internet est <http://www.paulsaloissculpteur.com>.

Également, le radar devant la fresque sera déménagé, une aire de repos avec table de pique-nique et bancs, un aménagement floral, un système d'éclairage à haute technologie, ainsi que des panneaux d'interprétation seront installés pour mettre en valeur cette œuvre.

« Nous sommes très fiers d'avoir une œuvre qui met en valeur la présence autochtone sur notre territoire au fil des ans. Sa restauration était une priorité du conseil municipal pour 2014, en route vers notre 100<sup>e</sup> anniversaire en 2019 », de dire M. Jean-Maurice Matte, maire de la Ville de Senneterre.

En 2013, la Ville de Senneterre a signé la charte de participation à CULTURAT qui demandait à l'ensemble des intervenants d'offrir un milieu animé et accueillant en intégrant les arts et la culture aux espaces.

« La démarche CULTURAT est importante et le conseil municipal a décidé de poser des actions tangibles afin de doter, non seulement les citoyens de Senneterre, mais les citoyens de l'ensemble de l'Abitibi-Témiscamingue d'une œuvre de qualité exceptionnelle », a souligné le maire de la Ville de Senneterre, M. Jean-Maurice Matte.

La Ville de Senneterre est d'ailleurs à préparer d'autres projets en lien avec la démarche CULTURAT pour 2015, année culminante de la démarche. Voici le site Internet de CULTURAT <http://culturat.org>.

